

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** Patricia Constantin, AdG/LA, Raymond Borgeat, AdG/LA, Mathieu Gachnang, PDCC, et Stéphane Ganzer, PLR  
**Objet** Pétition «elternlobby.ch»: quelles conséquences pour l'école valaisanne?  
**Date** 13.11.2018  
**Numéro** 3.0424

---

## **Actualité de l'événement**

La pétition de l'association «lobby parents» est en phase de récolte de signatures. Cette information a été publiée dans le Walliser Bote en octobre 2018 et également dans le Nouvelliste. Cette pétition circule dans notre canton, essentiellement dans le Haut-Valais et elle demande plus d'autonomie pour la création d'écoles.

## **Imprévisibilité**

Il était peu imaginable qu'une association citoyenne et non pas un parti politique se lance dans une telle opération. Cela signifie qu'il ne s'agit pas uniquement d'un aspect médiatique mais d'une intention réelle. Il est également impossible de prévoir l'impact d'une telle pétition sur l'ensemble du système scolaire valaisan si cette dernière devait aboutir.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Il est urgent que le Conseil d'Etat adopte une position claire pour indiquer aux citoyennes et citoyens et au Grand Conseil quels sont les tenants et aboutissants d'une telle pétition. Les citoyennes et citoyens pourront donc choisir de la signer ou non en total connaissance de cause.

En date du 30 octobre, le Walliser Bote consacrait une page entière à une pétition intitulée «elternlobby.ch».

Cette pétition demande:

- plus d'autonomie pour les écoles, de favoriser des modèles d'école variés
- de pouvoir choisir le lieu de scolarisation des enfants
- un soutien financier de la part de l'Etat

## **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat:

- Quelles seraient les conséquences pour l'école valaisanne, si une telle pétition devait aboutir, tant au point de vue logistique que financier?
- Quels seraient les avantages et les inconvénients du nouveau système projeté?
- En cas de mise en place d'un tel système, sait-on si les enfants suivant ces formes différentes de scolarisation auraient le niveau nécessaire pour réintégrer l'école publique?